RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00654
Numéro SIREN : 414 570 622
Nom ou dénomination : BATT AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2022 sous le numéro de dépôt 10181

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BATT AUDIT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 58 Boulevard d'Austrasie 54000 NANCY — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 1 4 5 7 0 6 2 2 0 0 0 5 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/08/2021

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	266 785	AI	266 785
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	266 785	BK	266 785
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP	107 122	BQ	107 122
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	760 637	BY	48 552 — 712 085
	Autres créances (3)	BZ	46 796	CA	46 796
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	207 553	CG	207 553
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	22 940	CI	22 940
	TOTAL (III)	CJ	1 145 049	CK	48 552 — 1 096 497
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 411 835	1A	48 552 — 1 363 283

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP **N° 2051 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BATT AUDIT

Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 120 000)	DA	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	493 642
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	172 202
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	797 845
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	39 322
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	133 749
	Dettes fiscales et sociales	DY	282 108
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	27 681
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	82 576
	TOTAL (IV)	EC	565 437
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 363 283

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	565 437
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP **N° 2052 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BATT AUDIT — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	2 285 065	FH		FI	2 285 065	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 285 065	FK		FL	2 285 065	
	Production stockée*					FM	48 093	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	19 322	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	23 623	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 376 105	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 187 351	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	31 504	
	Salaires et traitements*					FY	626 792	
	Charges sociales (10)					FZ	224 754	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	12 165	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	21 109	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 103 677	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	272 427	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	272 427	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP **N° 2053 2021**

Désignation de l'entreprise SAS BATT AUDIT — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	160
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	165
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	18
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	18
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	147
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	31 050
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	69 322
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	2 376 270
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	2 204 067
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	172 202

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	160
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	(1 300)
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**	obligatoires **A9**	
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Autres charges	18	
Autres produits		4
Produits sur exercices antérieurs		160

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
Cotisation ADSPL		160

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

ANNEXES 2021

Période du 01/09/2020 au 31/08/2021

SAS BATT AUDIT

58 Boulevard d'Austrasie
54000 NANCY
Tél. 0383448080
Fax. 0383448088
APE : 6920Z-
Siret : 41457062200053

1. Annexes

Règles et méthodes comptables 2

Autres éléments significatifs 3

Notes sur le bilan 4

Notes sur le compte de résultat 10

Autres informations 12

SAS BATT AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 1 363 283 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 172 203 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits e comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.
- Stocks : les travaux en cours représentent la partie des honoraires correspondant aux travaux exécutés, non encore facturés
- L'entreprise applique conformément au CRC n° 2002-10 et CRC n° 2004-06 les règlements comptables relatifs à :
    - Aux immobilisations
    - Aux amortissements
- Les produits constatés d'avance, représentant les honoraires facturés, correspondent à des travaux non exécutés.

OPTION IRREVOCABLE POUR LA COMPTABILIS1TION EN CHARGES DES FRAIS D'ACQUISITION DES TITRES IMMOBILISES :

Selon les nouvelles dispositions de l'article 38 quinquies de l'annexe III du CGI, la société a opté pour la comptabilisation en charges des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais liés à l'acquisition des titres immobilisés

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs

ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

La Société a conclu un contrat d'indemnités de fin de carrière auprès du GAN. Les versements initiaux ont été réalisés d'après les simulations d'indemnités de fin de carrière effectués par l'actuaire. Lorsque le fonds est constitué, des versements complémentaires sont éventuellement effectués chaque année en fonction de la mise à jour des indemnités probables. Ce contrat fonctionne comme une assurance. Lors de chaque départ en retraite, l'indemnité est versée et remboursée par l'actuaire.

Au 01/01/2021, le montant du relevé d'indemnités de fin de carrière GAN s'élève à 13 351.24 €

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	266 786			266 786
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**266 786**			**266 786**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**266 786**			**266 786**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Un fonds de commerce est inscrit à l'actif du bilan pour 266 785 €. Il ne fait pas l'objet d'amortissement et sa durée d'utilisation n'est pas limitée. La société a procédé à un test de dépréciation et estime que le fonds de commmerce ne doit pas faire l'objet de dépréciation

	31/08/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	266 785
Total	**266 786**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 830 374 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	760 638	760 638	
Autres	46 796	46 796	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 940	22 940	
Total	**830 374**	**830 374**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR GROUPE	10 994
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR GRPE	12 583
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	2 667
Total	**26 245**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 120 000,00 euros décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL INTERSUM 88300 NEUFCHATEAU	99,76	7 981,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/02/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	106 213
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**106 213**
Affectations aux réserves	106 213
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**106 213**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2021
Capital	120 000				120 000
Réserve légale	12 000				12 000
Réserves générales	387 430	106 213	106 213		493 643
Résultat de l'exercice	106 213	-106 213	172 203	106 213	172 203
Total Capitaux Propres	**625 643**		**278 416**	**106 213**	**797 846**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 565 438 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 749	133 749		
Dettes fiscales et sociales	282 109	282 109		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	67 003	67 003		
Produits constatés d'avance	82 577	82 577		
Total	**565 438**	**565 438**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	39 322			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	4 764
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV.GRPE	125 685
CONGES A PAYER	30 732
PROVISION PARTICIPATION SALARIES	31 050
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	34 173
CHARGES SUR CONGES PAYES	11 529
CHARGES SUR PRIMES	14 839
FORMATION CONTINUE	2 354
CVAE - CFE	3 585
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	6 360
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR GROUPE	17 576
CHARGES A PAYER DIVERSES	2 725
Total	**285 372**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	22 940		
Total	**22 940**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	82 577		
Total	**82 577**		

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/08/2021
CA FRANCE	
TOTAL	**2 285 066**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791100 - REMBOURSEMENTS FORM.PROFESSIONNELLE	-1 300	
Transfert de charges d'exploitation	-1 300	
Total	**-1 300**	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges	18	
Autres produits		5
Produits sur exercices antérieurs		161
TOTAL	**18**	**166**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	272 427	69 322	203 105
+ Résultat exceptionnel	148		148
- Participations des salariés	31 050		31 050
Résultat comptable	**241 525**	**69 322**	**172 203**

(*) comporte les crédits d'impôt
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2014, la société SAS BATT AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL INTERSUM, 661 Avenue Division Leclerc 88300 NEUFCHATEAU.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 14 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
Total	**14**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : INTERSUM

Forme : SARL
SIREN : 444871883

Au capital de : 1 566 000 euros

Adresse du siège social :
661 AVENUE DIVISION LECLERC
88300 NEUFCHATEAU

Périmètre intégration :

INTERSUM	444 871 883 00021
BATT & ASSOCIES	328 045 711 00061
BATT ADVISORS	403 078 652 00050
BATT AUDIT	414 570 622 00053
REVILEC AUDIT	484 943 626 00032

BATT AUDIT
Société par actions simplifiée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 58, boulevard d'Austrasie, 54000 NANCY
414 570 622 RCS NANCY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 février 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2021 s'élevant à 172 202,79 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	172 202,79 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	77 897,21 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	250 000,00 euros
A titre de dividendes Soit 31,25 euros par action	250 000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 25 février 2022.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 593,75 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 249 406,25 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 février 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Pascal FRANCOIS

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

Francis WASSMER
Christian BERTHOLD
Denis BERTHOLD
Annabel CORDELLIER
Xavier COURTEAUX
Sébastien GUY
Céline LEININGER
Frédéric LINDENMANN
Muriel MULLER
Mélodie SCHERER
Christophe SPRAUEL
Frédéric WAGNER
Christian CHARPILLOZ
Olivier DEL ROSSO
Eric ESTREICH-BOUSSER
Arnaud GUTHERTZ
Daniel KAISER
Olivier LOBSTEIN
Stéphane LOGEL
Sébastien MEYER
Christophe NITSCHE
Renaud PFLIEGER
Julien SCHAEGIS
Franck-Olivier THEOBALD
Hervé WENTZINGER
Lucille YVARS

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2021

BATT AUDIT S.A.S.

58, boulevard d'Austrasie
54000 NANCY
* * *

présenté à l'assemblée générale ordinaire du 25 février 2022

BATT AUDIT S.A.S.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2021

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BATT AUDIT relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre

connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu le processus mis en place par la direction notamment sur les points suivants :

- concernant le fonds commercial, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent sa valeur d'utilité ;
- concernant les en-cours, nous avons revu les modalités de valorisation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants
- et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mulhouse, le 11 février 2022

FIBA S.A.S.
Commissaire aux comptes

Renaud PFLIEGER
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux comptes de Colmar

Bilan actif

BATT AUDIT

Etats de synthèse au 31/08/2021

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	266 786		266 786	266 786
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**266 786**		**266 786**	**266 786**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	107 122		107 122	59 029
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	760 638	48 552	712 086	789 755
Fournisseurs débiteurs	17 371		17 371	11 239
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	26 758		26 758	16 213
Autres créances	2 667		2 667	
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	207 553		207 553	44 027
Charges constatées d'avance	22 940		22 940	20 281
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 145 049**	**48 552**	**1 096 497**	**940 544**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**1 411 835**	**48 552**	**1 363 283**	**1 207 330**

Bilan passif

BATT AUDIT

Etats de synthèse au 31/08/2021

	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	493 643	387 430
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	***172 203***	***106 213***
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**797 846**	**625 643**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	39 322	65 415
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 749	87 822
Personnel	*95 955*	*91 096*
Organismes sociaux	*51 759*	*56 469*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*126 865*	*152 058*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*7 530*	*4 700*
Dettes fiscales et sociales	282 109	304 323
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	27 681	14 099
Produits constatés d'avance	82 577	110 028
TOTAL DETTES	**565 438**	**581 687**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**1 363 283**	**1 207 330**

COMPTE DE RESULTAT

BATT AUDIT

Etats de synthèse au 31/08/2021

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	%	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
Production vendue	2 285 066	100,00	2 171 769	100,00	113 297	5,22
Production stockée	48 093	2,10	-28 137	-1,30	76 230	-270,93
Subventions d'exploitation	19 322	0,85			19 322	
Autres produits	23 624	1,03	12 613	0,58	11 011	87,30
Total	**2 376 105**	**103,98**	**2 156 245**	**99,29**	**219 860**	**10,20**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	1 187 351	51,96	1 032 552	47,54	154 799	14,99
Total	**1 187 351**	**51,96**	**1 032 552**	**47,54**	**154 799**	**14,99**
MARGE SUR M/SES & MAT	**1 188 754**	**52,02**	**1 123 693**	**51,74**	**65 062**	**5,79**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	31 505	1,38	29 640	1,36	1 864	6,29
Salaires et Traitements	626 792	27,43	664 572	30,60	-37 779	-5,68
Charges sociales	224 755	9,84	243 336	11,20	-18 582	-7,64
Amortissements et provisions	12 165	0,53	6 000	0,28	6 165	102,75
Autres charges	21 110	0,92	8 279	0,38	12 831	154,97
Total	**916 327**	**40,10**	**951 828**	**43,83**	**-35 501**	**-3,73**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**272 427**	**11,92**	**171 865**	**7,91**	**100 562**	**58,51**
Charges financières			216	0,01	-216	-100,00
Résultat financier			**-216**	**-0,01**	**216**	**-100,00**
RESULTAT COURANT	**272 427**	**11,92**	**171 649**	**7,90**	**100 778**	**58,71**
Produits exceptionnels	166	0,01	10		155	NS
Charges exceptionnelles	18		36		-18	-50,43
Résultat exceptionnel	**148**	**0,01**	**-26**		**174**	**-664,28**
Participation des salariés	31 050	1,36	24 995	1,15	6 055	24,22
Impôts sur les bénéfices	69 322	3,03	40 415	1,86	28 907	71,53
RESULTAT DE L'EXERCICE	**172 203**	**7,54**	**106 213**	**4,89**	**65 990**	**62,13**

ANNEXES 2021

Période du 01/09/2020 au 31/08/2021

SAS BATT AUDIT

58 Boulevard d'Austrasie
54000 NANCY
Tél. 0383448080
Fax. 0383448088
APE : 6920Z-
Siret : 41457062200053

FIBA
Commissaires aux Comptes

1. Annexes

Règles et méthodes comptables	2
Autres éléments significatifs	3
Notes sur le bilan	4
Notes sur le compte de résultat	10
Autres informations	12

SAS BATT AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 1 363 283 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 172 203 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits e comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.
- Stocks : les travaux en cours représentent la partie des honoraires correspondant aux travaux exécutés, non encore facturés
- L'entreprise applique conformément au CRC n° 2002-10 et CRC n° 2004-06 les règlements comptables relatifs à :
  - Aux immobilisations
  - Aux amortissements
- Les produits constatés d'avance, représentant les honoraires facturés, correspondent à des travaux non exécutés.

OPTION IRREVOCABLE POUR LA COMPTABILIS1TION EN CHARGES DES FRAIS D'ACQUISITION DES TITRES IMMOBILISES :

Selon les nouvelles dispositions de l'article 38 quinquies de l'annexe III du CGI, la société a opté pour la comptabilisation en charges des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais liés à l'acquisition des titres immobilisés

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs

ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

La Société a conclu un contrat d'indemnités de fin de carrière auprès du GAN. Les versements initiaux ont été réalisés d'après les simulations d'indemnités de fin de carrière effectués par l'actuaire. Lorsque le fonds est constitué, des versements complémentaires sont éventuellement effectués chaque année en fonction de la mise à jour des indemnités probables. Ce contrat fonctionne comme une assurance. Lors de chaque départ en retraite, l'indemnité est versée et remboursée par l'actuaire.

Au 01/01/2021, le montant du relevé d'indemnités de fin de carrière GAN s'élève à 13 351.24 €

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	266 786			266 786
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**266 786**			**266 786**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	266 786			266 786

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Un fonds de commerce est inscrit à l'actif du bilan pour 266 785 €. Il ne fait pas l'objet d'amortissement et sa durée d'utilisation n'est pas limitée. La société a procédé à un test de dépréciation et estime que le fonds de commmerce ne doit pas faire l'objet de dépréciation

	31/08/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	266 785
Total	**266 786**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 830 374 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	760 638	760 638	
Autres	46 796	46 796	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 940	22 940	
Total	**830 374**	**830 374**	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR GROUPE	10 994
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR GRPE	12 583
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	2 667
Total	26 245

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 120 000,00 euros décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL INTERSUM 88300 NEUFCHATEAU	99,76	7 981,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/02/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	106 213
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**106 213**
Affectations aux réserves	106 213
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**106 213**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2021
Capital	120 000				120 000
Réserve légale	12 000				12 000
Réserves générales	387 430	106 213	106 213		493 643
Résultat de l'exercice	106 213	-106 213	172 203	106 213	172 203
Total Capitaux Propres	**625 643**		**278 416**	**106 213**	**797 846**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 565 438 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 749	133 749		
Dettes fiscales et sociales	282 109	282 109		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	67 003	67 003		
Produits constatés d'avance	82 577	82 577		
Total	**565 438**	**565 438**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés 39 322

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	4 764
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV.GRPE	125 685
CONGES A PAYER	30 732
PROVISION PARTICIPATION SALARIES	31 050
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	34 173
CHARGES SUR CONGES PAYES	11 529
CHARGES SUR PRIMES	14 839
FORMATION CONTINUE	2 354
CVAE - CFE	3 585
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	6 360
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR GROUPE	17 576
CHARGES A PAYER DIVERSES	2 725
Total	**285 372**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	22 940		
Total	**22 940**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	82 577		
Total	**82 577**		

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/08/2021
CA FRANCE	
TOTAL	2 285 066

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791100 - REMBOURSEMENTS FORM.PROFESSIONNELLE	-1 300	
Transfert de charges d'exploitation	-1 300	
Total	**-1 300**	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges	18	
Autres produits		5
Produits sur exercices antérieurs		161
TOTAL	18	166

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	272 427	69 322	203 105
+ Résultat exceptionnel	148		148
- Participations des salariés	31 050		31 050
Résultat comptable	241 525	69 322	172 203

(*) comporte les crédits d'impôt
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2014, la société SAS BATT AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL INTERSUM, 661 Avenue Division Leclerc 88300 NEUFCHATEAU.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 14 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
Total	14	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : INTERSUM

Forme : SARL
SIREN : 444871883

Au capital de : 1 566 000 euros

Adresse du siège social :
661 AVENUE DIVISION LECLERC
88300 NEUFCHATEAU

Périmètre intégration :

INTERSUM	444 871 883 00021
BATT & ASSOCIES	328 045 711 00061
BATT ADVISORS	403 078 652 00050
BATT AUDIT	414 570 622 00053
REVILEC AUDIT	484 943 626 00032